





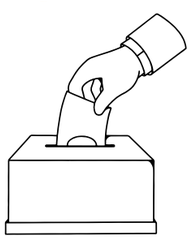
Pour les communes
Pour la Gironde

PROGRAMME
SÉNATORIALES GIRONDE 2026

Une République forte à Paris,
libre et responsable dans les territoires.



Elections sénatoriales Gironde
27 septembre 2026



PRG
le centre gauche

La Convention

pourlescommunes.fr

pourlescommunes@gmail.com

pour les communes,
pour la Gironde

PROGRAMME DES SÉNATORIALES 2026

PRG Gironde – Mouvement de la Convention – Divers Gauche – Sans étiquette

Une République forte à Paris, libre et responsable dans les territoires.

Notre candidature sénatoriale porte une conviction simple : les territoires sont la première force de la République. Le Sénat doit être la chambre de défense des communes, des maires, des intercommunalités et de tous ceux qui font vivre le service public au quotidien. Notre ligne politique repose sur un radicalisme républicain de terrain : République, décentralisation, laïcité, services publics, responsabilité, solidarité, production, protection des populations, transition écologique pragmatique et liberté locale.

I. Redonner du pouvoir aux maires et simplifier l'action publique

La République doit faire confiance à ceux qui la font vivre chaque jour : les maires. La décentralisation doit permettre une liberté d'action réelle, et non alimenter une succession de normes, d'appels à projets et de contrôles.

1. La loi « un maire, un pouvoir »

Toute nouvelle compétence ou obligation imposée aux communes doit être accompagnée d'un financement identifié. Plus aucune norme non financée.

2. Une clause d'expérimentation locale

Permettre aux maires et aux intercommunalités d'expérimenter localement, pendant une durée limitée et avec évaluation, des politiques adaptées à leur territoire : sécurité, mobilité, urbanisme, transition écologique, services publics, adaptation climatique et prévention des incendies.

3. Un dossier unique pour les financements publics

Mettre fin à la multiplication des dossiers entre État, Région, Département, Europe, agences et intercommunalités.
Notre objectif : « un projet = un dossier », avec une plateforme territoriale permettant d'identifier les financements mobilisables.

4. Mieux lutter contre les incivilités

Renforcer et simplifier les moyens d'action des maires face à l'occupation abusive de l'espace public, aux nuisances sonores, aux dépôts sauvages, aux dégradations et aux comportements dangereux.

5. Vers une codécision territoriale

Pour les projets de l'État ayant un impact majeur sur une commune, instaurer un avis motivé du maire et de l'intercommunalité et, lorsque la loi le permet, une véritable association à la décision.

II. Redonner aux communes les moyens d'agir

Notre principe : pas de responsabilité sans ressources. Nous refusons que l'État transfère des obligations aux collectivités sans leur donner les moyens financiers et humains de les assumer.

1. Garantir l'autonomie financière locale

- Créer une véritable règle d'or de l'autonomie financière locale : aucune suppression ou modification d'un impôt local sans compensation dynamique, pérenne et lisible.
- Garantir une compensation à l'euro près et dans la durée lorsqu'une réforme nationale prive une commune d'une recette.
- Mettre fin aux compensations figées : les compensations de l'État doivent évoluer avec l'inflation et les charges réelles.
- Réformer la fiscalité économique locale pour que les communes qui accueillent entreprises, zones industrielles, infrastructures et équipements bénéficient davantage des retombées économiques.
- Créer un mécanisme de retour fiscal territorial sur les nouvelles implantations industrielles : lorsqu'un territoire accepte les contraintes d'une implantation, il doit bénéficier d'une part identifiable de la richesse créée.
- Réviser la DCRTP pour mieux prendre en compte la situation des communes industrielles.
- Porter une attention particulière aux communes viticoles confrontées à l'arrachage des vignes. Face à cette crise du secteur viticole et à la perte de recettes fiscales qui en découle pour les collectivités, nous défendrons la création d'un mécanisme de compensation des pertes fiscales.

2. Créer un Fonds girondin de résilience communale

Nous proposons un fonds abondé par l'État et la Région pour accompagner les investissements liés aux risques naturels, à la croissance démographique, aux infrastructures, à la transition écologique et à l'adaptation des territoires au changement climatique.

3. Le principe « une compétence, un financement »

- Aucune compétence nouvelle ni nouvelle obligation réglementaire sans financement identifié.
- Toute réforme institutionnelle, fiscale ou financière concernant le bloc communal doit être précédée d'une évaluation de son impact sur les ressources et les charges des communes et intercommunalités confiée à la Cour des Comptes.
- Passer d'une logique de tutelle à une logique de contrat entre l'État et les collectivités.

III. Faire de la Gironde un territoire pilote contre les mégafeux

Les incendies sont à la fois une question de sécurité civile, d'aménagement, de protection des populations, de forêt et de résilience climatique. Notre objectif est de faire de la Gironde un laboratoire national de la prévention.

Un plan « Gironde 2030 contre les mégafeux »

Une stratégie continue : prévenir, surveiller, intervenir, protéger, reconstruire.

- Créer une dotation spécifique de prévention des incendies, calculée selon la superficie forestière, le niveau de risque, la proximité des zones urbanisées, les kilomètres de pistes DFCI et le nombre d'habitations en interface forêt-habitat.
- Instaurer un « droit à la prévention » pour les communes à risque élevé : financement du débroussaillement stratégique, de l'entretien des pistes, des points d'eau et citernes, des accès pompiers, des zones coupe-feu, de la surveillance et des communications de crise.
- Renforcer durablement les moyens des SDIS et de la DFCI.
- Mettre en place des réserves communales ou intercommunales de sécurité dans les territoires forestiers, avec des citoyens formés pour l'information, l'évacuation, l'accueil, la logistique et l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Garantir au maire un accès direct et permanent aux informations opérationnelles concernant le risque incendie.
- Créer un poste territorial de coordination associant maire, SDIS, DFCI, préfecture, gendarmerie et intercommunalité.
- Associer pleinement les élus locaux, les habitants, les agriculteurs, la filière forêt-bois, les associations environnementales et les acteurs économiques à la prévention et à la reconstruction.
- Créer une commission d'enquête parlementaire consacrée aux incendies de forêt de l'été 2026 en Gironde.

Engagement : face aux mégafeux, le maire ne doit jamais être le dernier informé.

IV. Produire en France, renforcer la souveraineté et l'économie des territoires

La souveraineté industrielle commence dans les territoires. Nous voulons concilier production, emploi, innovation, indépendance, transition écologique et intérêt général.
Produire en France doit aussi permettre de produire davantage dans nos territoires, de préserver les savoir-faire, de soutenir les entreprises locales et de faire en sorte que l'investissement public bénéficie, chaque fois que cela est possible, à l'économie et à l'emploi local.

- Conditionner davantage les aides publiques aux entreprises à des engagements de production et de maintien de l'activité en France.
- Favoriser les entreprises qui maintiennent leurs chaînes de production et leurs compétences sur le territoire national.
- Créer un fonds de souveraineté industrielle régional.
- Soutenir les PME et ETI produisant des biens stratégiques.
- Développer les filières françaises du bois, de l'énergie, des batteries, de l'électronique, de la santé, de l'agroalimentaire et des secteurs industriels stratégiques.
- Réserver une part des marchés publics aux entreprises européennes et françaises.
- Développer les circuits courts industriels : produire, transformer et acheter davantage localement.
- Encourager l'économie circulaire, le réemploi, la réparation et la valorisation des ressources et des matériaux disponibles dans les territoires.
- Accompagner les collectivités afin qu'elles puissent intégrer, au besoin en adaptant la législation applicable, des critères favorisant les retombées territoriales de leurs investissements publics : emploi local, savoir-faire, circuits courts, réemploi et implantation des entreprises.
- Faire en sorte que chaque euro d'investissement public puisse, contribuer au développement économique du territoire qui le finance et qui l'accueille.

Le statut de « territoire stratégique »

Nous proposons qu'une commune ou une intercommunalité accueillant une activité essentielle à la souveraineté nationale puisse être reconnue comme territoire stratégique.
En contrepartie : fiscalité stabilisée, dotations renforcées, accompagnement de l'État, procédures administratives simplifiées et infrastructures adaptées.
En Gironde, cette logique concerne notamment les filières industrielles, aéronautiques, portuaires, énergétiques, forestières et agroalimentaires.

V. Réussir la transition écologique et l'adaptation climatique sans opposer les territoires

Notre écologie est une écologie de responsabilité : protéger les milieux, anticiper et s'adapter au changement climatique, tout en donnant aux territoires les moyens d'agir.

La transition écologique ne peut pas être pensée uniquement depuis Paris. Elle doit partir des réalités locales, des contraintes des communes et des projets portés par les élus.
La lutte contre les incendies est une priorité pour la Gironde, mais l'adaptation au changement climatique doit être envisagée dans toutes ses dimensions : chaleur, sécheresse, gestion de l'eau, évolution des risques naturels, rénovation du bâti, confort des habitants et adaptation de l'aménagement.

- Accélérer la gestion préventive des massifs forestiers et l'adaptation des forêts au changement climatique.
- Financer les investissements communaux de prévention des risques naturels et d'adaptation climatique.
- Conforter la filière forêt-bois, la gestion durable des massifs et les activités qui entretiennent les espaces forestiers.
- Intégrer systématiquement les risques climatiques dans les politiques d'aménagement et dans les projets d'investissement publics.
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de véritables stratégies locales d'adaptation au changement climatique.
- Accélérer la rénovation des bâtiments publics, notamment les écoles, mairies, équipements sportifs et bâtiments municipaux, afin de réduire les consommations d'énergie et d'améliorer les conditions d'utilisation.
- Intégrer pleinement le confort d'été dans les projets de construction et de rénovation : isolation adaptée, ventilation, protection solaire, végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur et solutions architecturales adaptées aux évolutions climatiques.
- Donner aux collectivités les moyens de transformer leurs bâtiments publics en lieux plus sobres, plus confortables et mieux adaptés aux épisodes de chaleur.
- Soutenir les investissements liés à la préservation et à la modernisation de la ressource en eau : réduction des fuites, amélioration des réseaux, économies d'eau et adaptation aux périodes de sécheresse.
- Favoriser la végétalisation et les solutions fondées sur la nature lorsque celles-ci constituent une réponse adaptée aux réalités locales.
- Développer les énergies renouvelables avec pragmatisme, en particulier sur les bâtiments et les espaces déjà artificialisés lorsque les projets sont adaptés et économiquement soutenables.
- Faire de la prévention et de l'adaptation, plutôt que de la seule réparation après catastrophe, un des principes préalables à de l'action publique.
- Associer la science, les professionnels, les élus et les habitants à l'évaluation des politiques publiques.

Notre engagement : aucune commune ne doit être laissée seule face à l'adaptation au changement climatique.

VI. Des mobilités du quotidien adaptées à chaque territoire

Nous refusons le « tout voiture », mais nous refusons tout autant de culpabiliser celles et ceux qui n'ont pas d'alternative. Nous ne demanderons jamais à un salarié de renoncer à sa voiture avant de lui proposer une solution crédible.

Au Sénat, nous défendrons les différents projets de mobilité portés par les collectivités territoriales.

- Déployer un plan départemental de covoiturage domicile-travail : aires, lignes régulières, outils communs et incitations financières.
- Renforcer les liaisons ferroviaires autour de Bordeaux et améliorer les connexions entre périphéries et pôles d'emploi.
- Développer les parkings relais et les solutions combinant voiture, stationnement et transport collectif.
- Garantir une véritable desserte des territoires ruraux et périurbains.
- Développer le transport à la demande, notamment dans les communes rurales et périurbaines.
- Soutenir les mobilités scolaires : bus, vélo sécurisé, pédibus et transports collectifs intercommunaux.
- Faire dépendre les politiques de mobilité non seulement de la population, mais aussi des distances domicile-travail, de l'absence de transport collectif, du vieillissement et de l'accès aux services publics.

VII. Un contrat de confiance État–commune

Notre proposition phare : chaque commune volontaire pourrait conclure avec l'État un contrat pluriannuel de cinq ans.
L'État garantirait les dotations, les compensations fiscales, les moyens de sécurité et les financements contractualisés.
La commune s'engagerait sur un programme d'investissement, la maîtrise de ses dépenses, des objectifs de service public et une transparence budgétaire.
L'objectif est de remplacer la logique de tutelle par une logique de confiance, de responsabilité et de coopération.

VIII. République, laïcité, services publics et solidarité

Notre candidature s'inscrit dans la tradition républicaine, laïque et décentralisatrice du radicalisme.
La République doit protéger sans éloigner, garantir l'égalité sans nier les différences de situation et assurer un socle de services publics accessible dans tous les territoires.

- Défendre la laïcité comme principe de liberté, d'égalité et de cohésion républicaine.
- Garantir l'accès effectif aux services publics dans les communes rurales, périurbaines et urbaines.
- Soutenir les élus locaux qui organisent la solidarité et l'accueil des populations fragiles, notamment en période de crise.
- Faire de la proximité et de l'égalité d'accès aux services publics des critères de l'action de l'État.
- Renforcer le lien entre démocratie locale, responsabilité budgétaire et participation des habitants.

IX. Une méthode sénatoriale de co-construction avec les élus

Notre candidature ne veut pas seulement porter des propositions au Sénat. Elle veut construire une méthode de travail permanente avec les élus et les territoires.

Notre conviction est simple : les bonnes idées ne viennent pas uniquement de Paris. Elles existent déjà dans les communes, les intercommunalités et les territoires. Le rôle d'un sénateur doit être de les écouter, de les faire connaître, de les mettre en commun et, lorsque cela est pertinent, de les porter au niveau national.

Nous voulons que les élus de Gironde puissent être non seulement entendus, mais également associés à la construction des positions et des propositions que nous défendrons au Sénat et au contrôle de leur mise en œuvre.

1. Une co-construction permanente avec les élus

- Organiser régulièrement des rencontres territoriales dans l'ensemble de la Gironde pour écouter les élus et faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien.
- Mettre en place, dès que possible, des consultations et des sondages auprès des maires, des élus municipaux et intercommunaux sur les grands textes, les réformes et les sujets qui concernent directement les collectivités.
- Recueillir leurs propositions, leurs alertes et leurs initiatives afin qu'elles puissent nourrir directement le travail parlementaire.
- Synthétiser régulièrement les contributions des élus pour identifier les priorités communes et porter au niveau national les idées issues des territoires.
- Informer les élus des suites données à leurs propositions afin que la concertation débouche sur un véritable dialogue et non sur une simple consultation.

2. S'inspirer de ce qui fonctionne dans les communes

- Identifier les initiatives locales qui donnent des résultats : services publics, transition écologique, adaptation climatique, prévention des risques, mobilités, sécurité, logement ou simplification administrative.
- Organiser le partage de ces expériences entre communes et intercommunalités.
- Défendre au Sénat les expérimentations locales qui fonctionnent et demander leur généralisation lorsqu'elles ont fait leurs preuves.
- Faire connaître les solutions concrètes imaginées par les élus de terrain afin que chaque territoire puisse s'inspirer de l'expérience des autres.

3. Faire du sénateur un relais permanent des territoires

- Créer une méthode de remontée régulière des propositions des élus vers le travail parlementaire.
- Porter au Sénat les initiatives, les difficultés et les solutions exprimées par les territoires.
- Consulter les élus avant et pendant les grandes réformes qui concernent directement les communes.
- Restituer régulièrement le travail mené au Sénat et les résultats obtenus.
- Évaluer avec les élus les effets concrets des lois sur leurs collectivités : charges, normes, délais, recettes et capacité d'investissement.
- Exercer pleinement le pouvoir dévolu aux parlementaires de contrôler le Gouvernement, afin de mesurer l'efficacité des politiques publiques en Gironde.

4. Une démocratie territoriale plus vivante

Nous voulons une relation directe et continue entre les élus de Gironde et leurs représentants au Sénat.
Chaque maire, chaque élu municipal ou intercommunal doit pouvoir faire remonter une idée, signaler une difficulté ou proposer une évolution législative.

Notre méthode : écouter, consulter, synthétiser, partager et porter au niveau national les idées des territoires.
Le Sénat doit être non seulement la chambre qui représente les collectivités territoriales, mais aussi un lieu où leur expérience concrète contribue directement à fabriquer la loi.

X. Nos 10 engagements pour les sénatoriales

1. **Garantir l'autonomie financière des communes.**
2. **Aucune compétence nouvelle sans financement.**
3. **Rendre aux territoires une part identifiable de la richesse créée sur leur sol.**
4. **Créer un fonds national de prévention et de résilience face aux mégafeux et aux conséquences du changement climatique.**
5. **Faire de la Gironde un territoire pilote de la prévention des incendies et de l'adaptation climatique.**
6. **Faire de la souveraineté industrielle et de l'économie circulaire des objectifs partagés avec les collectivités.**
7. **Accompagner les communes dans la rénovation de leurs bâtiments et l'adaptation de leurs territoires, notamment face aux épisodes de chaleur.**
8. **Investir dans les mobilités du quotidien et les alternatives crédibles à la voiture.**
9. **Simplifier radicalement l'accès aux financements publics et favoriser, chaque fois que possible, les retombées locales de l'investissement public.**
10. **Faire du Sénat la chambre de défense des territoires, des communes et des maires, en construisant ses propositions avec les élus.**

Conclusion – Notre ligne

Nous voulons une République forte à Paris et libre dans les territoires. Une République qui protège, qui accompagne et qui fait confiance.

Notre candidature rassemble le Parti Radical de Gauche, le Mouvement de la Convention, les Divers Gauche et les élus sans étiquette autour d'une même exigence : **défendre la capacité d'action des communes, l'autonomie locale, les services publics, la laïcité, la production, la prévention des risques, l'adaptation au changement climatique et la solidarité nationale**.

Nous voulons également porter une autre méthode : partir du terrain, écouter les élus, faire remonter leurs idées, partager les initiatives qui fonctionnent, construire avec eux les propositions défendues au Sénat et, une fois votées, contrôler l'effectivité de leur mise en œuvre par le pouvoir exécutif.

Parce que les territoires ne doivent pas seulement être administrés depuis Paris : ils doivent être écoutés, respectés et associés aux décisions qui les concernent.
Notre conviction : faire confiance aux communes pour produire, protéger, s'adapter et préparer l'avenir.
Au Sénat, nous voulons être la voix des communes de Gironde et le relais permanent de leurs élus.